

Conseil de Quartier de Belleville

Compte-rendu de la réunion du 2 février 2023

Présent.e.s:

Agnès Bellart Roger Yoba Octavio Espirito Santo

Mo Mathey Jean-Yves Collet

Huguette Ignace Fawzi Salem Oussama Aksoum : Mirella Rosner Setni Baro coordinateur des CQ

Anaïs Picart Geoffroy Lauby Jacques Buisson Christophe Joie

Excusé.e.s:

Marie-Jeanne Baqué Monique Le Goff Roman Osowski Emmanuelle Joly Hervé Sallaz Bruno Carloni

Début de séance à 19h10 - Fin de séance 21h

Prochaine réunion : jeudi 2 mars (Café Social, 7 rue de Pali Kao)

Tour de table et ajouts proposés à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- 1. La maison de l'air
- 2. Le budget participatif 2023
- 3. Partenariat avec l'école d'ingénieur l'Ecole d'Ingénieur de la Ville de Paris
- 4. Les commissions thématiques du conseil de quartier

Pietro Del Pezzo membre de l'observatoire de la démocratie locale a assisté à notre réunion. En fin de séance il a rappelé la mission confiée par le Mairie du 20^e aux membres de l'observatoire.

1. La maison de l'air

Rappel de l'historique

Le Musée de l'air a fermé ses portes en 2013. Pendant 3 ans, différents projets n'accueillant pas de public, ont ensuite été expérimentés dans les lieux. En 2015, la Maison de l'Air fut intégrée par la Ville de Paris à l'appel à idées « Pavillons » et très vite orientée vers un projet de restauration. Dès 2017, une mobilisation des habitant-e-s s'est organisée en collectifs pour que ce lieu reste un lieu de quartier pour le quartier. A partir de février 2018, la Mairie de Paris a proposé à des structures menant des réflexions sur la « participation citoyenne », de s'installer dans les lieux. En janvier 2021, la Mairie du 20° a reconduit la convention d'occupation temporaire pour une seule de ces structures. En janvier 2022 la Mairie intronise Archipélia pour gérer le lieu pendant un an avec les habitant-e-s et les collectifs.

Archipélia avait pour mission d'entreprendre la concertation en se faisant aider par Démocratie Ouverte qui obtint de rester en place.

Archipélia n'a organisée qu'une réunion, en mars, pour définir la méthodologie. Une réunion publique de « Lancement de la concertation » organisée par la Mairie a ensuite eu lieu en mai, accompagnée d'une présentation des travaux pressentis.

Une seconde réunion publique a permis 7 mois plus tard à la Mairie d'annoncer qu'elle avait obtenu de l'Hôtel de Ville un budget supplémentaire de 2 millions d'euros (après deux échecs au budget participatif). Ajouté au budget de 1,3 million qu'elle avait attribué au projet, le budget global est de 3,4 millions d'euros pour les travaux, qui devraient débuter le 2e semestre 2023. La Mairie du 20e a reconduit Archipélia pour 6 mois, renouvelables si les travaux ne sont pas engagés.

Points soulignés par des participant-e-s au Conseil de quartier :

Certain-e-s habitant-e-s et représentant-e-s des collectifs considèrent cependant que la concertation n'a pas été menée à la mesure des enjeux.

- Ce lieu doit être ouvert à toutes et tous et ne doit pas être privatisé. La mobilisation l'avait obtenu;
- Les différentes occupations depuis 2018 ont profité de 5 années de gratuité;
- Les travaux évoqués, comme l'arasement du sol au rez-de-chaussée, l'extension de la mezzanine et la mise en place d'une cuisine professionnelle, ne présentent aucune nécessité pour le lieu;
- L'ajout d'une buvette par la Mairie du 20e dans le projet au budget participatif inquiète et questionne sur la finalité de cette démarche ;
- En décembre, le Maire s'est fait le porte-parole de l'Hôtel de Ville, précisant que les 2 millions débloqués pour les travaux impliquent qu'il ne saurait être question de subventions par la suite. Cette position risque de défavoriser les petites structures du quartier aux moyens modestes.
- Aucun bilan des expérimentations de 2022 n'a été produit ;
- La charte de bonnes pratiques de la Maison de l'Air établie par Archipélia n'a pas été respectée ;
- L'utilisation des lieux et leur mise à disposition n'ont pas été réalisées dans la transparence.

Le conseil de quartier va proposer une réunion de bilan avec les différentes structures ayant expérimenté des projets à la Maison de l'Air.

Le conseil de quartier demande au coordinateur du Pôle de la Démocratie Locale de transmettre la convention de partenariat entre la Mairie et Archipélia.

2. Le budget participatif 2023

En 2023, les règles de financement du budget participatif ont évolué.

Les projets lauréats dans un arrondissement se partageront une enveloppe définie. Un abondement pour les quartiers politique de la ville permettra d'augmenter cette enveloppe. Pour le 20°, l'enveloppe budgétaire est de 9,370 millions.

Certaines conditions d'acceptabilité des projets ont, elles aussi, été revues. Les projets devront être déposés par un habitant ou un collectif parisien. Les projets d'aménagement lourd de l'espace public seront orientés vers « Embellir votre quartier ».

D'autres conditions ont été réaffirmées. Le projet devra être d'intérêt général, relever de la compétence de la Ville de Paris et représenter une dépense d'investissement.

La phase de dépôt des projets s'est déroulée du 9 au 29 janvier. Les projets devaient être déposés sur la plateforme décider.paris.fr.

Contrairement aux années précédentes, les projets ne seront pas regroupés, sauf s'il s'agit de la même idée ou d'un même lieu.

Les projets retenus par les services seront votés en septembre 2023. Le nombre de lauréats ne sera plus limité. Les projets qui auront les meilleurs votes seront lauréat jusqu'à concurrence de l'épuisement du budget alloué.

Les projets pour 2024 peuvent être déposés dès maintenant.

3. Partenariat avec l'école d'ingénieur l'Ecole d'Ingénieur de la Ville de Paris

Concetta Sangrigoli, enseignante à l'Ecole d'Ingénieur de la Ville de Paris, a proposé un partenariat au conseil de quartier pour imaginer des améliorations d'aménagement de l'espace public dans le quartier de Belleville.

La Mairie du 20^e a annoncé que Belleville et Amandiers seraient les prochains quartiers de l'opération « Embellir votre quartier ». Le travail de diagnostic avec les étudiants pourrait être utilisé dans le cadre de cette opération.

Le conseil de quartier de Belleville a sollicité celui d'Amandiers pour qu'il s'associe à la démarche de Concetta Sangrigoli.

La commission cadre de vie de janvier a proposé plusieurs lieux qui pourraient être choisis pour cette étude :

- o Boulevard de Belleville, côté 20e, l'espace végétalisé
- Place Frehel
- Place Krasucki
- Placette rue de Ménilmontant au-dessus de la rue des Amandiers devant le foyer de travailleurs
- o Carrefour des rues Henri Chevreau et de la Mare

- o 70 rue de Belleville, le trottoir avec les marches
- Place Alphonse Allais
- o 40 rue de Belleville, espace devant le restaurant chinois

Cette liste doit évoluer pour intégrer d'autres suggestions d'habitant-e-s.

La phase de diagnostic devrait démarrer en mars (discussion avec les habitant-e-s) et une restitution de ce diagnostic sera proposée en juin.

La prochaine commission cadre de vie devrait affiner la démarche avec l'enseignante.

4. Les commissions thématiques du conseil de quartier

4 commissions thématiques se réunissent dans le cadre du conseil de quartier.

La commission solidarité se réunit le 2^{ème} mardi du mois. La prochaine réunion se tiendra le mardi 14 février à 19h au Pavillon Carré Baudouin en présence de l'élu chargé des solidarités Monsieur Antoine Alibert.

La commission culture se réunit chaque 2ème lundi du mois, jusqu'à présent toujours au Pavillon Carré de Baudouin. Elle a décidé de se réunir désormais dans un lieu différent à chaque fois, afin d'aller à la rencontre d'acteurs de la culture dans le quartier, et d'inviter des structures, associations et artistes à venir échanger sur leurs actions et projets, afin de construire des synergies et améliorer la pluralité et la diversité.

La prochaine réunion se tiendra le lundi 13 février à 19h dans les locaux de Belleville Citoyenne, 20 rue Bisson.

La commission cadre de vie se réunit le 3^{ème} jeudi (sauf exception) du mois à 19h à Archipélia. Elle traite des questions d'espace public, de déplacement, d'urbanisme et d'activité locale. La prochaine réunion se tiendra le jeudi 23 février à 19h dans les locaux d'Archipélia, 17 rue des Envierges.

La Commission Communication se réunit le 1er lundi du mois au pavillon Carré de Baudouin à 19h. La commission gère l'affichage du conseil de quartier, le facebook, publie sur le blog et édite le journal Belleville notre Quartier 4 fois par an. Actuellement ce journal n'est diffusé qu'en ligne (sur le blog), suite à un désaccord avec la Mairie qui contraint de faire appel à l'imprimeur du marché public alors que le conseil de quartier a toujours travaillé avec un imprimeur local. La prochaine réunion se tiendra le lundi 6 février.